

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le mardi 17 décembre 2019, à 20h00**

ORDRE DU JOUR

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019

3. Rapports des commissions

- Environnement et développement durable du 18 novembre 2019 ;
- Culture et loisirs du 25 novembre 2019 ;
- Sports du 25 novembre 2019 ;
- conjointe Juridique et naturalisations du 27 novembre 2019 ;
- Finances du 2 décembre 2019 ;
- Aménagement du 11 décembre 2019.

4. Projets de délibérations

- 19-36** Proposition en vue de l'approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019 ;
- 19-37** Proposition relative à l'acceptation du règlement du « Fonds Prince Sadruddin et Princesse Catherine Aleya Aga Khan » (donation) ;
- 19-38** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 1'350'000 F, destiné à la réfection de la toiture, à l'assainissement et isolation des locaux semi-enterrés au rez-de-chaussée inférieur des bâtiments N° 4577, 5464 et 5466, sis au chemin du Grand-Clos 6, 8 et 10, sur la parcelle N° 8117 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
- 19-39** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 2'500'000 F, destiné au projet de réaménagement des espaces extérieurs et adaptation des bâtiments mis à disposition du Tennis Club de Collonge-Bellerive (TCCB), sis 22 chemin de Relion, parcelle N° 8117 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
- 19-40** Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 35'000 F, destiné à la création d'une zone 30 km/h à Vézenaz, dans le périmètre défini par les chemins des Princes et des Rayes et les routes de La-Capite et de Thonon ;

19-41 Proposition du Conseil administratif relative à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant maximal de 760'000 F, destinée à la participation financière de la commune de Collonge-Bellerive à la construction, par la commune de Corsier, d'une infrastructure publique de mise à l'eau des bateaux à Corsier-Port ;

19-42 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de 2'717'215 F, destiné à divers amortissements complémentaires.

5. Projet de résolution

Néant.

6. Projet de motion

Néant.

7. Questions au Conseil administratif

8. Communications des membres du Conseil municipal

9. Communications du Conseil administratif

10. Naturalisations à huis-clos

Darius Azarpey

Président du Conseil municipal

Collonge, le 6 décembre 2019